

22 mai 2017

<https://c.lejsl.com/edition-charolais-brionnais/2017/05/22/projet-de-center-parcs-le-risque-du-pourrissement>

Projet de Center Parcs : le risque du pourrissement

Le projet de Center Parcs du Rousset n'est pas enterré, mais il attend la fin des recours et validation du plan d'urbanisme. L'unanimité régionale, elle, se craquelle...

Le débat public sur le projet de Center Parcs au Rousset-Marizy s'est terminé à l'été 2015. Tous les avis y ont été exprimés. Depuis, Pierre et Vacances, maître d'ouvrage, ne cesse de reculer la date de l'annonce tant pour le Center Parcs du Rousset que pour celui de Poligny (Jura) de même taille. Six ans après l'annonce du projet par Arnaud Montebourg, président du conseil général 71 à l'époque, on ne sait toujours pas si les 400 cottages prévus, la piscine tropicale Aquamundo ou encore le restaurant sortiront de terre dans la forêt du Rousset, pas plus qu'on ne le sait à Poligny. Le promoteur de tourisme devait se prononcer début 2016. Il a invoqué des études complémentaires pour reporter l'annonce. Depuis quelques mois, c'est l'attente de la validation définitive du plan local d'urbanisme (PLU) qui justifie le silence de Pierre et Vacances. Celui du Rousset a été approuvé en décembre 2015... mais depuis, la commune a fusionné avec Marizy. Et la station d'épuration du Center Parcs devant se situer sur Marizy, la communauté de communes du Grand Charolais à laquelle adhère Le Rousset-Marizy, a lancé en décembre 2016 un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Qui devrait être achevé en juin 2018. « Pour le Center Parcs du Lot-et-Garonne, Pierre et Vacances n'a pourtant pas attendu que la commune d'implantation ait un PLU », s'agace André Accary, président du conseil départemental 71. Valérie Lauthier, de Pierre et Vacances, parle « d'un contexte différent, une concertation qui s'est bien passée ». L'attente du PLU est un ralentisseur. Le recours au tribunal administratif de l'association "Savoir comprendre agir" et de deux habitants du Rousset ainsi que de celui du Comité départemental de protection de la nature (CDPN) contre le PLU du Rousset est un bâton dans les roues. Les deux recours devraient être audiencés à Dijon en 2017, décision dans la foulée (lire par ailleurs).

Fissure politique

En laissant traîner les choses, Pierre et Vacances prend le risque de la mauvaise humeur de ses supporters. Une fissure de la belle unanimité politique pour le Center Parcs est déjà apparue. Le CDPN, qui attaque le PLU, est présidé par Jean Untermaier, mari de la députée socialiste. Et en octobre 2016, quatre conseillers régionaux de gauche se sont désolidarisés du projet, et donc de Marie-Guite Dufay présidente d'un conseil régional qui, jusqu'alors, compte mettre la main au gousset. Et le conseil départemental 71 bloquera-t-il ad vitam eternam des millions d'euros de soutien sur son budget pour un projet sans cesse repoussé ?

« Pour le Center Parcs du Lot-et-Garonne, Pierre et Vacances n'a pourtant pas attendu que la commune d'implantation ait un PLU. »

André Accary, président du conseil départemental

Thierry Dromard

André Accary,
président du conseil
départemental

« L'unanimité se fissure »

« Avez-vous des nouvelles
du projet de Center Parcs ?

« Non. La dernière réunion avec les préfets de région, du Jura et de Saône-et-Loire et de Pierre et Vacances que j'avais provoquée commence à dater. Pour l'instant, ce dernier est dans une "non-annonce". Nous, collectivités, avons réaffirmé notre soutien. Le conseil départemental a budgété 7 millions d'euros d'investissement dans une société chargée des infrastructures et 5 millions dans les aménagements extérieurs. L'argument de Pierre et Vacances est d'attendre le PLU (en cours au Rousset-Marizy) alors qu'ils ont annoncé le Center Parcs du Lot-et-Garonne avant le PLU. Il y a deux poids deux mesures ! »

À trop repousser l'annonce,
que risque le projet ?

« On ne peut pas décider à la place du chef d'entreprise ! Mais l'unanimité régionale se fissure. Des conseillers régionaux ne sont plus aussi d'accord qu'avant, cela fragilise la majorité pour le projet. Au Département de Saône-et-Loire, nous n'avons pas changé. Mais je regret-



Photo archives Le JSL

te que le mari d'une députée de Saône-et-Loire mène une action contre le projet. En 2011-2012, quand Arnaud Montebourg avait annoncé trois projets, dont le Center Parcs, j'avais prévenu qu'il ne fallait pas susciter de faux espoirs. Aucun de ces projets n'est réalisé. »

Où en est le projet de la tour panoramique dans le Haut-Folin ?

« Les investisseurs allemands savent ce qu'ils veulent. Le dossier avance, on marche main dans la main, les clignotants sont au vert. Il reste deux points à résoudre. Trouver un accord avec l'ONF pour la mise à disposition du terrain. Et savoir si la Caisse des dépôts participera au financement. Là-dessus, j'ai bon espoir. Restons prudents, mais le projet avance bien. »

ZOOM

Center parcs attaqué

■ **Savoir comprendre agir et...**

Pour l'association "Savoir comprendre agir", Jacky Lièvre (Saint-Ythaire) explique le motif du recours au tribunal administratif. « Comme le Center Parcs n'existe pas, nous attaquons le plan local d'urbanisme (PLU) de l'ex-commune du Rousset, taillé sur mesure pour le Center Parcs. D'une part sur la forme, sur les anomalies de son élaboration. D'autre part sur le fond, un PLU se donne des objectifs, celui du Rousset vise la préservation des paysages, du village, du massif forestier et de ses corridors écologiques. Nous espérons montrer au tribunal qu'en urbanisant 95 hectares en forêt, on ne préserve pas l'espace forestier. Et qu'en grillageant sur des kilomètres, on casse les corridors écologiques ! Sans compter que le projet est à



Jacky Lièvre. Photo Le JSL

proximité d'une zone Natura 2000. On a une cinquantaine de points pour attaquer ce plan. Notre espoir est de le faire annuler. »

■ **... par le CDPN**

Le Comité départemental de protection de la nature intente aussi un recours. À défaut d'être très connu en Saône-et-Loire, il marque les esprits car il est présidé par Jean Untermaier, le mari de la députée socialiste. Or, en Saône-et-Loire, la gauche est censée supporter le projet.

LA RÉPONSE WEB

Souhaitez-vous voir aboutir ces projets en Saône-et-Loire ?

Vous avez été 1 550 votants à répondre sur notre site lejsl.com

79 % OUI 21 % NON